

## programme sous réserve de modifications

**9h00 accueil des participants**

**9h30 allocutions d'ouverture**

**9h45 la diversification des modes d'exploitation et de diffusion des œuvres de bande dessinée**

Un état des lieux.

**10h15 quelle incidence sur les auteurs et leurs droits ?**

De nouveaux modes et processus de création des œuvres apparaissent. Faut-il s'attendre une évolution des conditions de création et de rémunération des auteurs ? Qui a la qualité d'auteur ? Du papier aux écrans, des écrans au papier, quelles conséquences de l'adaptation des œuvres au numérique en terme de droit moral ? Quels modes de collecte et de partage des droits patrimoniaux sur les œuvres spécifiquement créées pour le numérique ?

**11h15 pause café**

**11h30 quelle fiabilité des modèles économiques et contractuels de publication en ligne sans éditeur ?**

Site ou blog d'auteur(s), plateformes collaboratives, collectifs en ligne, sites de partage, etc. Quels contrats pour quels modes de partage des œuvres ? Quels modes de rémunération des œuvres « sans éditeur » ? Quelles conséquences des licences libres ?

**12h30 pause déjeuner (non compris)**

**14h00 quelles qualifications juridiques des œuvres de bande dessinée numériques ?**

Une réflexion sur la nature de l'œuvre de bande dessinée dans l'univers numérique.

**14h30 vers une évolution du métier d'éditeur et des relations contractuelles entre les auteurs et les éditeurs**

Qu'est-ce qu'une bande dessinée numérique ? Qu'est l'éditeur en ligne, que vend-il : un livre, un produit, un service, etc ? Faut-il s'attendre à des évolutions dans le contrat d'édition ? Un contrat unique ou des contrats multiples ? Quels droits primaires pour quels droits secondaires ? Quelles conditions pour la publication primaire sur supports numériques ? Quels droits et contrats pour les projets de type crossmedia ?

**15h30 pause café**

**15h45 quelles conditions économiques et juridiques pour la distribution et la diffusion de la bande dessinée numérique ?**

Exploitation en ligne, sur téléphones mobiles, e-books, etc., quels contrats pour quels supports et pour quels niveaux d'exclusivité et d'interopérabilité ? Quelles qualifications juridiques pour le « distributeur » et le « diffuseur » de contenus numériques ? Quelles responsabilités de quels acteurs vis-à-vis du contenu et des lecteurs ? Quelle incidence des divers taux de TVA applicables sur le prix du livre ? Quelles garanties de protection des intérêts des auteurs et des éditeurs ?

**17h00 pause café**

**17h30 synthèse**

## liste des intervenants

**Valérie Barthez** responsable juridique, SGDL (Société des gens de lettres)

**Bruno Bellamy** scénariste, dessinateur, coloriste de BD, administrateur de l'adaBD (association des auteurs de bande dessinée), chargé des questions numériques, audité par la commission Patino ; anc. journaliste de la presse informatique, intervenant conférencier sur les logiciels libres

**Benoît Berthou** maître de conférence à l'université Paris 13 (spécialiste de la bande dessinée et des technologies numériques appliquées au livre), Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabsIC), Paris 13

**Eric Briys** co-fondateur, président du CA et directeur de la R et D, Cyberlibris

**Olivier Cazeneuve** juriste Internet, droit d'auteur, NTIC

**Xavier Cazin** PDG, Immatériel

**Sébastien Cornuau** juriste droit d'auteur, Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

**Catherine Cortade** directeur juridique de Virgin Stores – VirginMega

**Benjamin Ewencyk** fondateur, dirigeant, DigiBidi.com

**Marie-Anne Ferry-Fall** directeur juridique, ADAGP (Société des auteurs des arts graphiques et plastiques)

**Daniel Garcia** journaliste, Livres Hebdo

**Pierre Gioux** avocat à la Cour, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, de l'internet, de l'édition, Cabinet Féral-Schuhl / Sainte Marie

**Xavier Guilbert** critique et rédacteur en chef du site Du9 – L'autre bande dessinée

**Olivier Jouvray** scénariste de bandes dessinées, membre du comité de pilotage du groupement des auteurs de BD du SNAC (Syndicat national des auteurs et des compositeurs)

**Antoine Latreille** professeur à l'Université Paris-Sud 11, Codirecteur du Cerci (Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel), Responsable du Master 2 Droit de l'innovation technique

**Yannick Lejeune** dir. collection (Delcourt), président du Festiblog

**Anthony Maréchal** président, directeur financier, Foolstrip

**Florence-Marie Piriou** sous-directrice, Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit)

**Emmanuel de Rengervé** délégué général, SNAC (Syndicat national des auteurs et des compositeurs)

**Mathieu Saint-Denis** responsable de l'achat de droits et de la commercialisation, Choyooz – Extra Live

**Agnès Tricoire** avocat au barreau de Paris, spécialiste en propriété intellectuelle, déléguée de l'Observatoire de la liberté de création

**Claudia Zimmer** présidente, ou Allison Reber, responsable communication, Ave!Comics – Aquafadas

## informations complémentaires

**inscription** Virginie Berger +33 5 45 38 65 40 vberger@citebd.org

**contenu de la journée** Sébastien Cornuau +33 5 45 94 31 21

**organisation** la cité internationale de la bande dessinée et de l'image

**partenaires**

Avec le soutien de  
**ACTION  
CULTURELLE**

**sofia**

Sofia gère une part  
de la rémunération pour copie privée  
du livre et consacre une partie des droits  
perçus à l'aide, à la création,  
à la diffusion et à la formation.

**CP** la culture avec  
la copie privée

**cité**  
internationale de la bande dessinée et de l'image

**LIVRESHEBDO.fr**